



Maison 2 devenue grange, mur pignon est : surélévation.

IVR52_20097201829NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation